

## REUNION DU 26 JANVIER 2009

Convocation : 20 janvier 2009

Affichage : 29 janvier 2009

L'an deux mille neuf, le vingt-six janvier, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le vingt janvier, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence d'Yves HAIRON, Maire.

**Etaient présents** : HAIRON Yves, GONZATO Elisabeth, COTTEBRUNE Serge, BARBE Stéphane, COLARD Antoinette, DUPONT Olivier, FEUILLIE Claude, GALBADON Thérèse, NEE Marcel, PASQUIER Marie-Hélène, ROINE Philippe, TRAVERS Régine.

**Absent excusé** : FLEURY Gilbert (pouvoir donné à Yves HAIRON), OLIVIER Christine (pouvoir donné à Serge COTTEBRUNE), LEPORTIER Patrick (pouvoir donné à GONZATO Elisabeth).

**Secrétaire de séance** : Marcel NEE

**Début de la séance** : 20H30

Après lecture du Procès Verbal de la réunion du 26 janvier 2009, celui-ci est adopté à l'unanimité.

### **URBANISME**

Déclarations Préalables :

- CLAUDE René, 34 Les Amonteux : Pose de panneaux photovoltaïques sur le toit
- PICOT Daniel, 38 Hameau Dubois : Extension de l'atelier de 18,76 m<sup>2</sup>

Permis de Construire :

- M. PLATON et Mlle LEQUERTIER, 67 Les Bertrands : Construction d'une maison d'habitation
- M. et Mme LEFEVRE Bernard, 17 La Gravelle de Haut : Construction d'une maison d'habitation
- M. TESSON & Mme BERNARD, 3 Les Corbières : Construction d'une maison d'habitation

Révision simplifiée du plan d'occupation des sols pour la station d'eau des Martins :

Une information a été distribuée dans les boîtes à lettres des tollevastais. Un cahier a été ouvert en mairie afin de recueillir les doléances des habitants.

**ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME** (n°01-2009 Sous-Pref le \_\_\_\_\_)

Dans le cadre du marché public signé avec le cabinet Avice, des prestations ont été prévues en tranche conditionnelle, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir l'étude d'aménagement de la zone concernée par l'article L.111.1.4, à l'entrée de la ville pour un montant de 1500 € Hors Taxes

**MARCHE VOIRIE 2009 : CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE** (n°02-2009 Sous-Pref le \_\_\_\_\_)

Suite à l'avis d'appel public à concurrence paru dans La Presse de la Manche le 19 décembre 2008, concernant la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux de voirie, une seule proposition de prix est parvenue en mairie :

- Cabinet DROUET, dont le devis s'élève à 3500 €Hors Taxes, soit 4186 €TTC.

Le Conseil Municipal décide d'accepter cette proposition de prix et autorise le Maire à la signer avec bon pour accord. Cependant, après l'expérience vécue lors des travaux de voirie au Hameau « Les

Bertrands », une clause concernant le respect des délais devra être incluse dans le futur « Dossier de Consultation des Entreprises ».

### **TRAVAUX BATIMENTS : SALLE POLYVALENTE**

Monsieur COTTEBRUNE présente l'Avant Projet Sommaire d'aménagement de la salle polyvalente à l'assemblée. L'assemblée décide de réunir la commission « Travaux Bâtiments » afin d'étudier le devis. Ces travaux devront être prévus en 2010.

### **SYNDICAT D'AMENAGEMENT DE LA DOUVE**

La commune décide d'adhérer au syndicat d'aménagement de la Douve, en attendant de pouvoir adhérer par le biais de la Communauté de Communes.

### **DEMANDE DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

Deux demandes de subvention exceptionnelle sont parvenues en mairie.

- La première provient de la Mairie de La Glacerie : le centre socio-culturel de La Glacerie organise un séjour au ski, et une participante habite la commune de Tollevast.  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite à cette demande dans la mesure où celle-ci ne concerne pas un séjour linguistique ou éducatif.
- La deuxième demande provient de l'association « Musiques en Herbe ». Afin de fêter les dix ans des « Art'Zimutés » et en plus des 76 € annuels attribués, l'association nous sollicite afin d'obtenir une subvention exceptionnelle pour agrémenter le programme de cette dixième édition.  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide de ne pas donner suite, l'association ne se trouvant pas sur le territoire de la Communauté de Communes.

### **INFOS et QUESTIONS DIVERSES**

- ❖ Repas des aînés : Stéphane Barbé informe le conseil qu'il se tiendra le dimanche 1<sup>er</sup> mars 2009.
- ❖ Elisabeth GONZATO informe l'assemblée qu'un portage de repas à domicile est désormais possible sur la commune.
- ❖ Monsieur ROINE soulève le problème des abri-bus sur la commune. La compétence étant devenue départementale, les arrêts changeront probablement pour la rentrée 2009-2010. La question sera revue ultérieurement. Par ailleurs, le Conseil Général s'était exprimé sur le sujet en indiquant qu'aucun abri ne serait installé sur les routes départementales par leurs services.
- ❖ Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune de Saint-Germain des Vaux avait mis en vente une balayeuse. Cette mise en vente se faisait par soumission, et Tollevast a fait une offre. Celle-ci a été acceptée, et la balayeuse va nous être cédée pour 1398 €.
- ❖ Monsieur COTTEBRUNE fait part à l'assemblée qu'une réunion du Syndicat d'Electrification de Bricquebec se tiendra ce vendredi à 10h00. La commune tient à se faire entendre concernant le renforcement de réseau au Hameau Dubost.
- ❖ La prochaine réunion de Conseil se tiendra le lundi 23 février 2009.

*Fin de la séance : 23h15*